

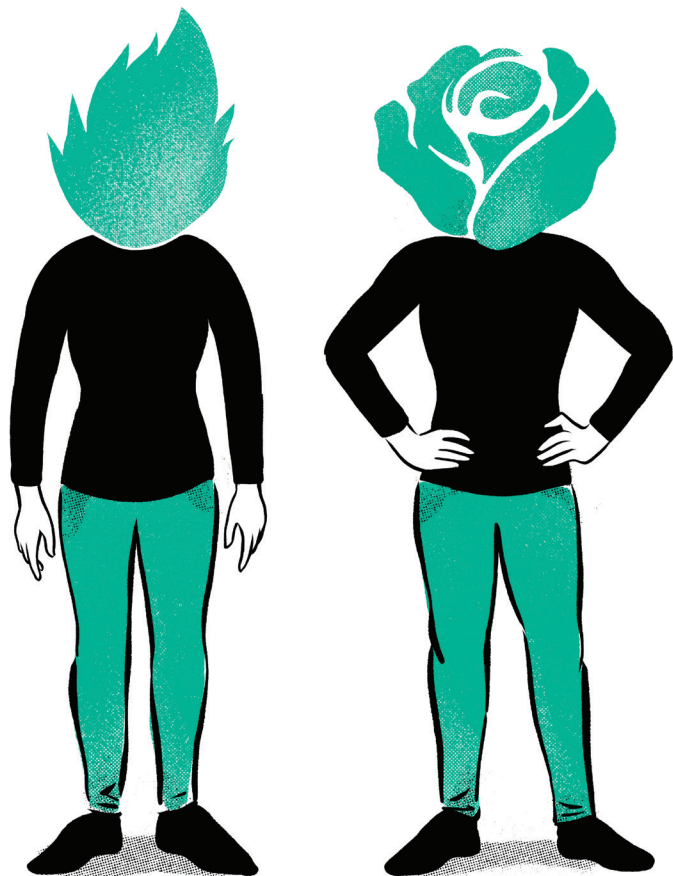


FRONT COMMUN



QUI SOMMES-NOUS ?

**NOUS SOMMES LES TRAVAILLEUSES
ET LES TRAVAILLEURS DES SERVICES PUBLICS.
NOUS SOMMES 420 000 MOBILISÉS
D'UNE SEULE VOIX EN FRONT COMMUN
FACE AU GOUVERNEMENT.**



POURQUOI SOMMES-NOUS EN ACTION ?

Nous sommes sans contrat de travail depuis le 31 mars 2023. Les discussions aux tables de négociation avec le gouvernement ne progressent pas et c'est pourquoi nous intensifions notre mobilisation.

POURQUOI AMÉLIORER LES CONDITIONS DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS ?

Nous voulons améliorer l'accessibilité et la qualité des services offerts à la population québécoise. Offrir de meilleurs salaires et des conditions de travail améliorées significativement, c'est le seul moyen de freiner les départs de nos collègues et d'attirer de nouveaux employés de qualité qui auront envie, comme nous, de travailler dans les services publics pour soigner, éduquer et soutenir les Québécoises et les Québécois, tout au long de leur vie.

QUELLE EST L'OFFRE DU GOUVERNEMENT ?

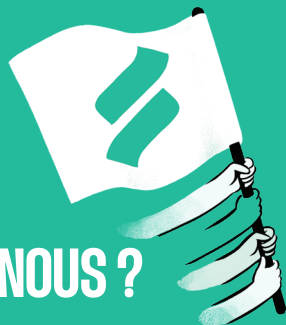
Sur le plan salarial, l'offre du gouvernement aurait pour effet de nous appauvrir : avec seulement 9% sur 5 ans, nous perdrons de notre pouvoir d'achat. Rappelons que seulement l'année dernière, l'inflation a été de 6,7%!

De plus, le gouvernement s'attaque à nos retraites et veut mettre en place des mesures de détention pour nous forcer à rester au travail plus longtemps.

Concernant les conditions de travail, les syndicats proposent des solutions basées sur les réalités du terrain, vécues dans les établissements de santé et d'éducation. Le gouvernement n'écoute pas nos solutions et réplique avec des demandes patronales qui affecteraient négativement nos conditions de travail.



CONCRÈTEMENT, QUE DEMANDONS-NOUS ?



Concernant les salaires, nous revendiquons un mécanisme d'indexation à l'inflation ET un enrichissement permettant un rattrapage général.

TABLEAU DE REVENDICATIONS

1^{er} AVRIL 2023	100 \$ PAR SEMAINE OU IPC + 2 %
1^{er} AVRIL 2024	IPC + 3 %
1^{er} AVRIL 2025	IPC + 4 %

Le Front commun revendique également une série d'autres mesures, notamment sur la retraite, les droits parentaux, les disparités régionales, les ouvriers spécialisés, les assurances collectives et les lanceurs d'alertes.

STATISTIQUES POUR MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX DE CETTE NÉGOCIATION



43 916 \$

**Moyenne salariale des employées
et employés du secteur public
membres du Front commun.**

- 11,9 %

Retard salarial.

- 3,9 %

Retard de rémunération globale.

78 %

**Pourcentage de femmes parmi
les membres du Front commun.**

**CES REVENDICATIONS PEUVENT ÊTRE
CONSULTÉES À L'ADRESSE SUIVANTE :**

FRONTCOMMUN.ORG

